

Pour la pleine compensation du renchérissement !

Depuis fin 2020, le coût de la vie a augmenté de 6,4%. Loyers, primes d'assurance-maladie, transports publics, alimentation... les prix prennent l'ascenseur, alors qu'en parallèle, nos revenus ne cessent de dégringoler.

L'inflation touche durement la grande majorité de la population, à commencer par les catégories précaires, auxquelles nous, les personnes en formation, nous appartenons.

Notre appauvrissement n'est ni le fruit du hasard, ni une fatalité. C'est le résultat de la volonté de la droite patronale d'accaparer une part croissante de la richesse produite par les travailleur·euses: la fortune du canton de Vaud s'élève aujourd'hui à 5,3 milliards, les gains de productivité augmentent, les bénéfices des grandes entreprises et leurs dividendes battent des records et la fortune des plus riches de Suisse est en nette progression.

De l'argent pour garantir des conditions de travail, de vie et d'études dignes, il y en a ! Les sections étudiantes des syndicats SSP et SUD se mobilisent le 21 novembre avec le reste de la fonction publique et revendiquent:

La hausse générale des salaires et des salaires socialisés de +5%

Selon l'Office Fédéral de la Statistique (OFS), 73% des étudiant·e·s travaillent en marge de leur formation, souvent en cumulant plusieurs emplois à temps partiels et mal rémunérés. Or, depuis 2020, les indexations salariales octroyées n'ont pas permis de compenser pleinement le renchérissement. Les employeurs – à commencer par l'Université de Lausanne et l'Etat de Vaud – doivent impérativement augmenter les salaires de +5%, y compris ceux des stagiaires et des apprenti·e·s. Les éléments de salaire socialisé (bourses, prestations sociales, prestations complémentaires, AI et autres) doivent en outre être relevés de +5% au minimum, une revendication déjà portée par l'Assemblée Générale des salarié·e·s des services publics et parapublics vaudois du 10 octobre 2023.

La baisse des taxes universitaires

Le montant des taxes semestrielles dépend purement et simplement des volontés politiques sur le plan cantonal. A défaut d'abolir totalement ces taxes afin d'améliorer l'accès aux études, l'Université de Lausanne et les autorités publiques doivent accorder des allègements, voire des exemptions pour les étudiant·e·s en difficulté, en introduisant une procédure transparente et facilitée.

Des repas à 3 CHF dans l'ensemble des cafétérias de l'UNIL

Face à la flambée des prix, manger à sa faim devient un luxe pour de plus en plus d'étudiant·e·s. Nous demandons, au sein du comité unitaire « [On a les crocs](#) », l'instauration de menus à 3 CHF dans l'ensemble des cafétérias, mais également la réintroduction d'une vraie pause de midi et une plus grande part de menus végétariens, des mesures qui, pour pouvoir être mises en place, demandent l'internalisation des services de restauration.

Davantage de subventions pour la mobilité, les primes d'assurance-maladie et le logement

Au lieu d'accorder de nouvelles baisses d'impôt de 3,5% qui ne bénéficieront qu'aux personnes les plus aisées et qui affaibliront les services publics, l'Etat de Vaud doit prendre urgemment des mesures supplémentaires pour permettre aux personnes en formation de se déplacer en transports publics, de payer leur assurance-maladie et de se loger dans des conditions décentes, à proximité de leur lieu de formation.